

CANDIDATEZ AUX TROPHÉES DE LA PAIX ÉCONOMIQUE

DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE POUR LES PREMIERS TROPHÉES DE LA PAIX ÉCONOMIQUE QUI AURONT LIEU À GRENOBLE, EN MAI 2019.



Expérimenter et partager les bonnes pratiques !

Votre organisation mène des projets en matière de développement des personnes et des équipes, de bien-être au travail et de prise en compte des parties prenantes ?

Candidatez aux premiers Trophées de la Paix économique pour partager et faire connaître votre expérience, dialoguer avec des acteurs économiques, des enseignants, des universitaires et partager les meilleures pratiques.

Un jury d'experts

Un jury pluridisciplinaire composé de responsables économiques (Delphine Ernotte, France Télévisions, Antoine Raymond, Président du [groupe ARaymond](#),..), politiques (Eric Piolle, [Maire de Grenoble](#), Christophe Ferrari, Président de la [Métropole de Grenoble](#),..) et d'intellectuels ([Edgar Morin](#), sociologue,..) décernera les premiers Trophées de la Paix économique, **le 14 mai 2019 à Grenoble.**

Vos objectifs et votre projet

Les entreprises, associations, administrations et services publics, peuvent candidater pour l'une des trois catégories suivantes, en fonction des objectifs du projet :

- « **Développement des personnes** » : attribué, dans chaque catégorie à un projet qui permet à chacun d’agir à son niveau, en conscience, pour contribuer à l’effort collectif. L’objectif de cette catégorie est de valoriser les actions de développement personnel qui permettent de mettre en acte, au quotidien, les conditions du mieux vivre ensemble.
- « **Développement des relations et des styles de management** » : attribué dans chaque catégorie à un projet qui permet aux managers de concevoir, proposer et contrôler la mise en œuvre de solutions améliorant le bien-être au travail, garant d’une performance durable. Il s’agit ici, en s’appuyant sur le niveau managérial, de promouvoir le bien-être, de mettre à disposition les ressources et de créer les conditions nécessaires à son épanouissement.
- « **Développement des organisations et épanouissement des parties prenantes** » : attribué dans chaque catégorie à un projet promu par la direction générale au service d’une transformation - organisationnelle ou opérationnelle - et dont l’objet est l’épanouissement d’une ou plusieurs parties prenantes internes ou externes. Ce projet dispose de moyens (humains, financiers..) et démontre son soutien aux intérêts communs de l’ensemble des parties prenantes.

Pour chacune de ces catégories, 3 prix seront décernés en fonction de la taille des organisations (moins de 250 personnes, moins de 5000 et plus de 5000).

Pour en savoir plus :

- [Rendez-vous sur la page dédiée aux premiers Trophées de la Paix Économique](#)
- [Télécharger la plaquette de présentation](#)
- [Télécharger le dossier de candidature](#)